

Fluvial Club de Briare
Compte rendu de l'Assemblée générale
du 9 avril 2022

(Visio conférence : 19adhérents présents)

Ordre du jour

- rapports d'activités ;
- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Renouvellement du bureau ;
- Questions diverses.

Rapport d'activités:

Une année particulière liée à la pandémie, aucune activité n'a pu être programmée, cependant les liens entre les membres du bureau ont été maintenus pour assurer les tâches administratives et financières de l'association.

Au cours de l'année, le nouveau fanion du club a été offert à tous les adhérents à jour de cotisation. Les fanions supplémentaires sont disponibles au prix de 10 euros pièce.

Rapport moral:

Travail auprès de la mairie et de Marinov

Réunion avec David, et son responsable, Frédéric Rosier MARINOV le15 juin 2021.

Les points abordés :

Curage du port

Dossier déjà évoqué en octobre 2020 lors d'une réunion avec le Directeur général de Marinov.

Les discussions avec VNF toujours en cours, VNF a estimé le curage du port à 1 M€ et aurait souhaité le programmer pour 2022-2023, mais pour l'instant cette somme n'est pas budgétisée. VNF voudrait grouper avec d'autres travaux.

À ce jour, Pas de nouvelle toujours dans les cartons mais pas budgété.

Faucardage

Lors d'une réunion de décembre 2020 entre MARINOV et VNF Dijon (Direction territoriale dont dépend Briare) s'engageait à faucarder 1 fois par an entre mai et juin.

Il n'y a pas eu de faucardage réalisé à Briare en 2021.

Poubelles

La sécurisation du local a été réalisée, le local est désormais fermé et accessible aux adhérents avec le badge de la porte de la capitainerie

Suite à un accident avec une voiture, la porte a été endommagée, la réparation a été effectuée.

Pompe gazoil

La rénovation de la pompe a été effectuée.

Michèle Bisch nous informe qu'il y a eu des plaques de gasoil autour des bateaux quai de la Trézée. Le port a tout d'abord investigué auprès des bateaux. Aucun bateau ne semble être à l'origine de ces fuites qui pourraient provenir de la pompe. A suivre.

Nettoyage des pontons

Le nettoyage a été demandé lors de cette réunion du 15 juin alors que cela aurait dû être fait en début de saison.

David a nettoyé au karcher les pontons en mars 2022 quai Tchékoff.

Capitainerie

Il reste le problème de la présence de David dont les horaires ne sont pas connus des plaisanciers et qui est absent souvent et qui ne répond pas toujours au téléphone.

Michèle Bisch précise les difficultés que David rencontre auprès de Marinov, il tond avec sa propre tondeuse et sans doute paye-t-il le gasoil lui-même, d'autres choses de ce type font relativiser la responsabilité de David par rapport à la gestion du port.

Relations avec la mairie

Suite aux intrusions Cathy avait eu un rendez-vous téléphonique avec le maire en mars 2021

Impuissance à agir de sa part et de la part de la gendarmerie sans injonction du tribunal

Mais la mairie a un projet de vidéo surveillance

Vidéo surveillance :

Le contact du 4 avril 2022 avec M. Brun responsable de la police municipale (il quitte Briare fin avril)

Des problèmes sur le suivi du chantier, après avoir travaillé avec deux maîtres d'ouvrage avec lesquels ça s'est mal passé, il n'y a plus de maître d'ouvrage mais seulement l'entreprise qui installe.

Le dossier est à suivre avec l'adjoint M. Lhoste.

Dispositif quai Tchékoff :

Deux caméras au début de la rue, vers la laverie, une qui vise l'Arcadian et le petit St Trop et l'autre la route et le quai donc on voit (quand il n'y a pas de feuilles aux arbres) les bateaux.

Deux caméras vers le St Hubert pour la route et le début du quai on voit les 5 premiers bateaux.

Aujourd'hui l'entreprise fait des repérages puis installera les coffrets d'alimentation puis le PC dans la mairie et ce sera opérationnel en juin 2022.

La CNIL interdirait de prendre les bateaux car domaine privé selon M. Brun et elle fait des contrôles systématiques sur les installations de vidéo surveillance.

Même si le FCB autorise les caméras à visionner les bateaux, il n'y a pas que des bateaux adhérents au club, le règlement de la CNIL fera loi MAIS le système sera-t-il efficace quant à la surveillance des bateaux ?

Dispositif quai Trézée :

Si on veut avoir des caméras il faut demander par courrier à la mairie, ça pourrait se faire dans un deuxième temps car une deuxième tranche d'installation de caméras est prévue.

Subvention de la mairie 2022

Cathy n'a pas reçu de dossier comme habituellement donc le dossier de demande n'a pu être déposé dans les délais. Envoi d'un email à l'adjointe aux associations Mme Signoret, aucune réponse pour l'instant.

Appel à la mairie : le dossier est à récupérer sur le site de la mairie.

Il était à déposer avant le 25 septembre 2021, il faudra y penser pour septembre 2022 sur le site c'est très simple.

Rapport financier

Philippe présente le bilan comptable :

Les cotisations sont les principales recettes, les dépenses sont les charges liées à notre local (assurances) et cette année l'achat des nouveaux fanions. Le solde au 31 décembre 2021 est de **6528,72 euros**.

Jean Marc le vérificateur aux comptes a validés les comptes.

Voir en annexe le bilan comptable 2021.

Vote des rapports d'activités, moral et financier 2021 : voté à l'unanimité

Renouvellement du bureau

Les personnes sortantes du bureau sont :

Cathy, Dorothée, Jean, Jean-Marc et Philippe ;

Christine et Annie restent au bureau ;

Selon les statuts, Article 8 « l'association est administrée par un bureau de 4 à 8 personnes »

Deux candidatures sont proposées : Philippe Lecot et Bernard Charton.

Election du nouveau bureau qui se compose de quatre personnes :

Annie Bouguereau, Bernard Charton, Christine Kerneur et Philippe Lecot.

Nouveau bureau voté à l'unanimité

La prochaine réunion du bureau permettra de définir l'organisation et le fonctionnement de la nouvelle équipe afin d'effectuer notamment les démarches administratives et financières liées à la nouvelle composition du bureau.

En ce qui concerne le vérificateur des comptes mentionné dans l'article 11 des statuts définissant la fonction du trésorier, notre association n'a pas obligation d'en avoir un. Ce point sera à décider par la nouvelle équipe.

Questions diverses :

Intervention de Dominique Ourseau, Président de l'Entente des canaux du Centre France.

L'accueil en visio conférence pour l'assemblée générale est réalisé grâce à l'abonnement de l'Entente qui profite à tous ses adhérents.

Le respect de votre contrat avec Marinov est la base de toute discussion avec eux.

Pas vu en commission, le curage du port de Briare à l'ordre du jour en 2022 ou 2023.

Le creusement de la darse de Montargis est prévu en 2022/2023.

L'importance de faire vivre les associations d'usagers de la voie d'eau car l'avenir est compliqué pour les plaisanciers du réseau secondaire.

La problématique des plantes invasives pas de solution miracle dans l'immédiat, mais beaucoup d'expérimentations sont en cours.

Le nouveau contrat de plan entre l'état et VNF pour 10 ans menace les liaisons inter bassins.

Et ce, malgré des investissements de 12 million par an en centre-Bourgogne.

Il n'y aura plus de travaux d'améliorations sans la contribution financière des collectivités.

La fermeture du pont canal pour rénovation des trottoirs de 2X5 jours en mai et juin 2022 ?.

Des travaux de réfection de la berge entre La Gazonne et Rogny pour la Scandibérique (itinéraire vélo) sont prévus fin 2022.

Peut-être début des travaux de Grand Rue (étang réservoir proche de La Gazonne) en 2023.

Nouveau directeur du développement de la voie d'eau à la DTCB VNF: Nicolas VARDOT, mise en place d'un guichet unique pour les usagers au 07 64 05 49 07 à la Direction Territoriale Centre Bourgogne (DTCB).

Si vous souhaitez des informations complémentaires : <https://www.entededescanaux.org>

Félicitations à la nouvelle équipe et merci à elle de permettre au club de perdurer !

Fin de l'AG : un petit verre ensemble, gardons nos habitudes !!!